

# Mobiliser des moyens pour la souveraineté alimentaire

Un entretien avec **Arnaud Zacharie**, secrétaire général du Centre national de coopération au développement

## Arnaud Zacharie

Arnaud Zacharie est secrétaire général du CNCN depuis 2008. Il a été également chargé de recherche auprès du Comité d'annulation de la dette du Tiers Monde. Maître de conférences à l'Université de Liège et professeur suppléant à l'Université Libre de Bruxelles, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages et d'articles consacrés aux relations Nord Sud, au développement et à la dette du Tiers Monde.

**Pour Arnaud Zacharie, soutenir et promouvoir une agriculture familiale respectueuse de la biodiversité, face à la toute-puissance du secteur de l'agro-business, passe par des politiques et des législations efficaces, au niveau national et international, au Nord, mais aussi au Sud.**

*Défis Sud*: Alors qu'il semble de plus en plus clair que l'agro-business ne pourra pas garantir à lui seul la souveraineté alimentaire, il continue de menacer l'agriculture familiale, une agriculture pourtant résiliente. Comment l'expliquez-vous ?

**Arnaud Zacharie**: Nous sommes à la croisée des chemins. Face à la nécessité d'éradiquer la faim dans le monde et d'adapter la production alimentaire à l'augmentation de la demande dans les pays émergents, deux visions s'affrontent: la vision productiviste et pro-OGM de l'agro-business, notamment soutenue par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, et celle de l'agro-écologie, défendue par les ONG et soutenue par les travaux scientifiques de l'IAASTD. D'un côté, nous pouvons avoir l'impression que l'agro-business se généralise de manière inéluctable, tel un rouleau compresseur, grâce aux politiques de libéralisation du commerce agricole et à la concentration croissante des firmes transnationales agro-alimentaires. Mais d'un autre côté, on voit que les alternatives citoyennes, relayées par des travaux académiques et l'expérience des ONG, font de l'agro-écologie familiale et des filières courtes une priorité. Certes, les acteurs de l'agro-business disposent de moyens très importants, mais il est frappant de constater la multitude d'initiatives citoyennes qui se développent aux quatre coins du monde, comme l'a notamment illustré le film «Demain». Si, à court terme, la logique d'accumulation de profits des grandes firmes agro-alimentaires, qui disposent de puissants lobbies et relais gouvernementaux, sont un avantage évident, à

moyen et long terme, cette option aura pour effet d'exacerber les problèmes environnementaux et les inégalités sociales. Or ce sont ces problèmes qui sont la cause de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire: 80% des personnes souffrant de la faim sont des agriculteurs, des paysans sans terre et des pêcheurs qui n'arrivent pas à vivre de leur production, tandis que le manque d'adaptation aux changements climatiques exacerbe les crises alimentaires et que le modèle agro-industriel généralise la malbouffe dont les effets sont néfastes pour la santé des consommateurs. Le modèle agro-écologique a donc pour avantage de ne pas considérer les politiques agricoles comme de simples processus industriels, mais comme des écosystèmes, afin d'augmenter les rendements, mais en respectant les cycles naturels et en garantissant une répartition juste. Seul un tel changement d'approche productif, écologique et social est susceptible de répondre aux multiples défis auxquels est confronté le système agricole et alimentaire du 21<sup>ème</sup> siècle.

*DS*: L'implication de plus en plus marquée du secteur privé dans l'aide au développement vous inquiète-t-elle? En particulier en matière d'agriculture et d'élevage.

**AZ**: La notion de secteur privé recouvre des réalités différentes. Il peut s'agir d'une part des investissements directs étrangers (IDE) des firmes transnationales. Ils peuvent renforcer les stratégies de développement lorsqu'ils permettent de renforcer les capacités productives et le transfert de technologies dans les pays en développement, comme cela a été



*Arroser, c'est prendre soin de son jardin. Les fruits de ce que l'homme sème lui profitent ainsi qu'à l'ensemble de la planète.*

Illustration © Frédéric Thiry.

le cas en Chine et dans les autres pays d'Asie orientale, mais peuvent avoir un effet contre-productif lorsqu'ils sont investis dans le seul secteur extractif, lorsqu'ils concurrencent de manière déloyale les industries naissantes locales ou lorsqu'ils se limitent à des transferts financiers dont le but est d'éviter de payer les impôts dans les pays où les activités ont véritablement lieu. Les accaparements de terres sont des cas d'IDE contre-productifs qui ont particulièrement augmenté en Afrique au cours des dernières années.

D'autre part, le secteur privé renvoie également à la création d'entreprises locales créa-

trices d'emplois décents. C'est un objectif majeur, car aucun pays ne peut se développer sans un tissu économique local dynamique. C'est pourquoi des politiques agricoles, industrielles, commerciales et monétaires appropriées sont nécessaires, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Le problème est que le manque de volonté politique des gouvernements des pays en développement et l'incohérence de certaines politiques internationales sont souvent des obstacles au développement d'un tel secteur privé local.

Enfin, les gouvernements cherchent de plus en plus à utiliser l'aide publique au dévelop-

## Thierry Kesteloot: les modèles d'agriculture à la croisée des enjeux internationaux

Aujourd'hui, les tendances en matière d'agriculture sont plus nuancées, depuis la crise de 2007-2008, mais aussi à cause des nouveaux enjeux climatiques, fonciers, environnementaux et migratoires. « La conjonction de tous ces phénomènes amène à repenser le développement rural ainsi que la gestion des ressources naturelles, explique Thierry Kesteloot, d'Oxfam Solidarité. On reste néanmoins avec un système défaillant

en tout cas en ce qui concerne le fait de nourrir le monde, puisqu'il y a toujours 800 millions de gens qui souffrent de faim chronique et 2 milliards de personnes qui sont mal nourries. Mais il y a en effet une rhétorique qui change de manière assez large (...) on reconnaît de plus en plus souvent le rôle central du petit producteur. Malheureusement les conditions pour y parvenir n'y sont pas, parce que les règles du commerce

international sont inadéquates. D'autant plus que les externalités négatives, c'est-à-dire le coût du climat, la perte de fertilité des sols, les coûts sociaux, l'exode rural, la perte de la biodiversité, etc.»

**Lire l'entretien avec Thierry Kesteloot sur [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)**

pement comme un levier pour attirer des fonds privés additionnels: cela passe par les partenariats public-privé (PPP), les opérations de «*blending*» et la mobilisation des fondations privées. Si une telle approche laisse espérer une démultiplication des ressources pour financer le développement, elle comporte également des risques. Les études démontrent en effet que, d'une part, la majorité des moyens additionnels bénéficient aux pays émergents plutôt qu'aux pays pauvres qui en ont pourtant le plus besoin, et d'autre part, que des garanties publiques excessivement généreuses peuvent désresponsabiliser les acteurs privés et entraîner des coûts additionnels pris en charge par la collectivité.

En définitive, l'enjeu pour les objectifs de développement durable est double: d'un côté, les pays en développement doivent définir des stratégies nationales de renforcement des capacités productives locales, de l'autre, le cadre international doit garantir la cohérence des politiques et le respect de normes sociales et environnementales, afin de s'assurer que les investissements privés viennent renforcer les objectifs de développement, plutôt que les contrecarrer par des stratégies financières à court terme.

*DS: Il est de plus en plus question de pénaliser les accaparements de terres au TPI. Quelles sont à votre avis les bases juridiques à mettre en place pour rendre les condamnations éventuelles effectives et contraignantes?*

*AZ: Je ne pense pas que ce genre de démarche suffise à enrayer le phénomène des accaparements de terres. À partir du moment où les gouvernements des pays en développement acceptent de signer des contrats de ce type, les firmes qui en bénéficient sont dans leurs droits et il me semble illusoire d'espérer les voir condamnées au TPI. Plutôt que ce genre de démarches juridiques, je pense que la réponse la plus efficace est obligatoirement politique: des législations empêchant ce type d'accaparements devraient être adoptées aussi bien à l'échelle des pays en développement qu'à l'échelle multilatérale.*

*DS: Les contextes politiques changent, l'urbanisation est galopante, les migrations font débat... Comment garantir aux paysans qui restent sur leurs terres une certaine sécurité, et dans une plus large mesure, plus d'équilibre entre le Nord et le Sud?*

*AZ: L'objectif est de garantir la souveraineté alimentaire par le soutien de l'agriculture familiale et des pratiques agro-écologiques. Cela nécessite des politiques nationales et internationales appropriées. Au niveau des stratégies nationales des pays en développement, les politiques doivent favoriser l'accès aux intrants, aux technologies propres et aux crédits, développer les dessertes agricoles et les infrastructures de stockage et de conservation, soutenir la transformation locale et les circuits courts de commercialisation, ou encore développer des systèmes de protection sociale. Sur le plan international, il faut favoriser les marchés agricoles régionaux,*

**« Nous sommes à la croisée des chemins face à la nécessité d'éradiquer la faim dans le monde et d'adapter la production alimentaire. »**

Arnaud Zacharie.



*Des humains outils.*  
Illustration © Carl Roosens.

par le biais de tarifs extérieurs communs garantissant des prix suffisamment rémunérateurs pour les producteurs et suffisamment accessibles pour les consommateurs, et enrayer la spéculation alimentaire, qui provoque des fluctuations excessives des prix. Toutes ces solutions sont connues, mais la volonté politique est insuffisante, comme l'illustre la faiblesse des budgets dédiés à l'agriculture dans la majorité des pays en développement et la libéralisation accrue du commerce agricole à l'échelle internationale.

*DS: Comment se positionne la Belgique en matière de coopération aujourd'hui ?*

**AZ:** Au-delà des priorités conjoncturelles des différents ministres qui se succèdent, un fil rouge traverse l'évolution de la Coopération belge: la concentration croissante dans les pays les moins avancés et les Etats fragiles d'Afrique subsaharienne. C'est une évolution positive et courageuse, car ce sont ces pays qui ont le plus besoin du soutien de la coopération au développement, mais ce sont aussi les pays où le contexte est le plus risqué et où les résultats sont donc les plus difficiles à atteindre. Dans ces pays, les recettes traditionnelles issues des principes de Paris sont souvent inadaptées. Les Etats manquent de capacités administratives, voire sont totalement à reconstruire lorsqu'ils sont en situation de post-conflit, tandis que les dirigeants au pouvoir tentent généralement de se maintenir indéfiniment au pouvoir. Ce sont aussi ces pays qui sont les principales victimes des changements climatiques et où la proportion de pauvres est la plus élevée. C'est pourquoi le principal défi de la Coopération belge consiste à adapter sa vision et ses pratiques à ces contextes particuliers, ce qui passe notamment par des stratégies de renforcement des fonctions régaliennes des États, par le soutien des organisations locales de la société civile et par des politiques cohérentes avec les objectifs de développement durable – notamment en favorisant le transfert des technologies vertes et les systèmes de protection sociale.

Toutefois, une telle évolution ne pourra atteindre ses objectifs qu'en mobilisant des moyens suffisants. C'est la contradiction de la Coopération belge de ces dernières années: elle cherche à se concentrer pour mobiliser plus de moyens dans les pays qui en ont besoin, mais diminue par ailleurs les budgets disponibles, qui plafonnent désormais à 0,4% du revenu national brut. Par conséquent, malgré la concentration géographique, les moyens financiers alloués par la Coopération belge dans les pays partenaires n'augmentent pas et ont au contraire tendance à diminuer. Utiliser les moyens disponibles efficacement est une chose, mais mobiliser l'aide en quantité suffisante n'en reste pas moins un facteur décisif de l'efficacité recherchée. C'est pourquoi la Belgique devrait mettre un terme aux coupes budgétaires opérées depuis 2010 dans l'aide au développement et, au contraire, respecter l'engagement international des 0,7%. ♦

**Propos recueillis par Pierre Coopman et Sabine Schrader**